Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 46 (1958)

Heft: 856

Artikel: 1er et 2 mars : les Genevoises à la Métropole

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-269165

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FONDATRICE DU JOURNAL

RÉDACTIONM^{mo} WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges ADMINISTRATION ET ANNONCES Min Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnex

Organe officiel des publications de l'Alliance de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 8.— (ab. min.)

Les abonnements partent de n'importe quelle date

De même que l'humanité s'est civilisée par de successives victoires sur la nature, de même l'éducation consiste à engager l'être humain sur une voie qui lui permettra de dominer toujours mieux ses impulsions naturelles.

Dr. Lucien BOVET.

Bienvenue aux déléguées internationales

12ème session - Commission de la condition de la Femme, 17 mars au 3 avril

La Commission de la Condition de la femme tiendra sa XIIe session au siège européen des Nations Unies, du 17 mars au 3

Avril.

Les différents objets sont à l'ordre du jour que cette commission technique du Conseil économique et social a accoutumé de discu-

a) Le mémorandum du Secrétariat général sur les **Droits politiques de la femme** qui rappelle le statut politique de la femme et les modifications qui y ont été apportées au cours de l'année écoulée, dans les divers Etats cours de l'année écoulee, dans les divels États membres, les territoires sous tutelle et les territoires non autonomes;
b) des rapports de l'Unesco ayant trait à l'accès de la femme à l'enseignement;
c) un rapport et un projet de brochure du

B.I.T. concernant l'égalité de salaire pour un travail égal ;
d) des rapports sur l'accès de la femme à la

vie économique; le problème des mères qui ont des responsabilités familiales sera spé-cialement évoqué, de même que le droit des calement evoque, de meme que le droit des travailleuses au repos, à la sécurité matérielle en cas de vieillesse, de maladie ou de perte de la capacité de travail; et de même que la question de l'âge de la retraite; e) les changements récents relatifs à la nationalité de la femme mariée, dans les lé-gislations ainsi que les signatures et les rati-fications de la Convention sur ce sujet;

f) un rapport sur la question du mariage, du libre consentement des deux parties et de l'âge minimum ; (droit privé); g) des rapports sur le programme d'assis-

tance technique et des services consultatifs,

tance technique et des services consultatis; en relation avec la condition de la femme; h) les rapports des représentantes de la commission de la femme à la Commission des droits de l'homme et à la Sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoi-res et la vertectie, a les miscrificas.

res et la protection des minorités.

En outre, la Commission entendra le rapport de la Commission interaméricaine des femmes, elle prendra connaissance des communications reçues par les Nations Unies touchant les sujets qui la concernent et, une fois de plus, elle affirmera son désir de maintaint la résidésité annealle des services de tenir la périodicité annuelle des sessions de sa commission. Souhaitons à nos hôtes venus de toutes les

parties du monde, un séjour fécond et bien-faisant dans notre pays.

Le poste de radio

fidèle informateur et interlocuteur de la ménagère

Aimablement invitées par le Centre de liaison de sociétés féminines neuchâteloises, pré-sidé par Mlle E. Roulet, les déléguées des Centres de liaison romands se sont réunies, sous la présidence de Mme A. Rochedieu, le 20 février pour parler des émissions fémini-nes radiophoniques.

Mme Yvonne Salagnac, rédactrice de la rubrique « Femmes chez elles » au studio de Genève, a parlé de ses dix ans d'expérience radiophonique, la recherche et l'évolution constante de ces productions qui nous appor-tent régulièrement nouvelles et réflexions délassantes.

Après un entretien nourri, on conclut que les émissions sont, de nos jours, le complé-ment obligé de la presse, si le poste de radio, fidèle interlocuteur de la Ménagère n'était pas bien en vue à la Saffa 58, cette exposi-tion serait incomplète.

1er et 2 mars Les Genevoises à la Métropole

Dans les salons de l'Hôtel Métropole (34, Dans les salons de l'Hôtel Métropole (34, Grand-Quai), se déroulera les 1er et 2 mars (samedi de 10-24 h. et dimanche de 11 à 20 h.) une grande manifestation féminine, un bazar placé sous la présidence d'honneur de Mme Alfred Borel et dont l'organisation est confiée à Mme de Tscharner.
On trouvera là des comptoirs variés: Fleurs, Confiserie, Céramique et livres, Vêtements d'enfants, Ouvrages de dames, Jouets, Cadeaux, Jeux, Tombola, Bar-Buffet (que di-

tements a enjants, Norbalges ac uames, Jouels, Cadeaux, Jeux, Tombola, Bar-Buffet (que dirigeront les hôteliers).

N'oublions pas les divertissements: le samedi, à 19 h. 30 et à 20 h. 45, le dimanche à 17 h., avec Colette Jean et Pierre Billon, au piano Achille Scotti.

piano Achille Scotti. Cette vente a pour but de trouver les fonds nécessaires pour les manifestations que la Commission cantonale, sous la présidence de

Commission cantonale, sous la presidence de Mme Henri Gagnebin, prépare en vue de l'exposition féminine Saffa 1958.
Cette commission aura tout d'abord un stand dans le Pavillon des cantons, où elle se propose de présenter Genève en quelques traits caractéristiques: le passé studieux et humanitaire, le présent orienté vers les organisations, internationale. Si modeste que gorifications internationales.

nisations internationales. Si modeste que soit cette représentation, elle exige des dépenses. D'autre part, afin de soutenir le travail traditionnel de nos artisanes locales : émailtraditionnel de nos artisanes locales: émail-leuses, céramistes, dentellières, la commission cantonale souhaite ouvrir une boutique qui sera placée le long de la rue des échoppes et où seront exposés et veridus des objets créés par nos artistes. En arrière de la boutique, un lieu de rencontre serait offert aux visi-teuses de l'exposition, afin de permettre des contacts entre représentantes des sociétés fé-mines et des bôtes venues de l'étranger. Ce projet, on s'en doute, coûtera cher, mais a portée culturelle et économique est évi-

sa portée culturelle et économique est évi-dente, aussi chacun est-il instamment prié de le soutenir efficacement.

ae le soutenir espicacement.

De plus, la commission cantonale prépare,
ainsi que les commissions des autres cantons,
une fournée cantonale qui, pour nous, aura
lieu le 23 août et qui entraînera aussi des frais
si, comme nous l'espérons, les simples visi-

Floriana Institut pédagogique privé
Pontaise 15 — LAUSANNE Tél. 24 14 27 elle direction: E. PIOTET Tél. 241427

Formation de gouvernantes

- institutrices pour famille
- Préparation d'assistantes
- pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc. Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré. L

Ces problèmes difficiles, il faut les rendre progressivement perméables au peuple suisse. (Dr Homberger).

L'intégration européenne

a commencé le 1er janvier 1958

Au début de novembre, les déléguées de l'Alliance de sociétés féminines suisses entendaient, à Berne, M. le conseiller fédéral Petitipierre parler de « Marché commun ou zone de libre échange » et nous résumions cet exposé dans notre journal du 2 décembre. Est-ce abuser de la patience de nos lecteurs de revenir sur ce sujet?

— Nou affirme avec conviction M. Victor

teurs de revenir sur ce sujet?

— Non, affirme avec conviction M. Victor Gautier, conseiller aux Etats, parce que depuis trois mois, la situation a rapidement évolué et le peuple suisse se trouvera, peut-être plus tôt qu'on ne le croît, devant un des problèmes les plus graves de son histoire.

Même la question de notre neutralité, celle la pais vociale, de la réforme des finances

Meme la question de notre neutralite, celle de la paix sociale, de la réforme des finances fédérales perdent de leur acuité devant la réalisation de l'intégration européenne qui a commencé le 1er janvier 1958. Il faut que l'opinion publique prenne conscience de ce qui se passe et des décisions qu'elle sera amenée à prendre éventuellement.

Le Marché commun tend à créer, en Europe, une unité économique attendant une unité politique.

A nos portes, l'Europe s'intègre, les pays qui nous touchent immédiatement vont pro-céder à une transformation de leurs institu-tions qui risque de porter atteinte aux struc-tures fondamentales de notre Etat. La Frantures fondamentales de notre Edat. La Fran-ce, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg harmoniseront peu à peu leurs tarifs douaniers, leur législation écono-nique, leur législation fiscale, leur mon-naie. Une zone de 165 millions d'habitants

teurs pourront être accompagnés de groupes culturels, artistiques ou musicaux; ceux-ci attireront, dans l'enceinte de l'exposition, l'attention du public sur leurs productions

l'attention au puone sur teurs prounement respectives.

Pour que Genève se présente dignement à la Saffa 58, donnez à la commission cantonale les moyens de le faire, venez à la Mêtropole, les 1er et 2 mars, et mettez généreusement la main à la poche.

EXTRAIT VITAMINEUX *(Sévita*

LEVURE VITAMINEUSE *Sévita*

sous contrôle de l'Institut des vitamines

Est-ce ainsi que nous avions rêvé l'aube de la Fédération Européenne?

comparable à la population des Etats-Unis, répondront aux mêmes lois économiques, et peut-être aux mêmes lois politiques. On pouvait croire que les habitudes prises ne se laisseraient pas rapidement bousculer, cependant ces six pays ont abouti très rapidement. Le reste de l'Europe demeure surpris qu'un marché fermé, entouré d'une ceinture de droits élevés se soit constitué. Il est clair que cette création répond à une nécessité: que cette création répond à une nécessité : dans notre Europe hachée de frontières, on ne pouvait instaurer la production industriel-le comme on la connaît aux Etats-Unis : la comme on la connaît aux Etats-Unis: la construction d'automobiles à la châne, l'exploitation de l'énergie nucléaire, etc. Ces six pays aspirent à plus de stabilité, plus de sécurité, plus de paix. Peut-être sommesnous à un tournant de l'histoire.

Ayant abaissé entre eux toutes les barrières douanières, les Six élèveront, autour de leur territoire une nouvelle muraille protectionniste qui fermera le Marché aux autres pays, dont le nôtre.

Les Suisses, protégés par les circonstances, essentent ces besoins avec moins d'urgence, ils sont moins enclins à construire du nou-

ils sont moins enclins à construire du nouveau, ils pensent avoir construit leurs institutions comme des châteaux sur le roc. Qu'adviendra-t-il si par la pression des événements extérieurs nous nous trouvons avoir bâti sur le sable?

Nous ne devons pas fermer les yeux sur notre situation : en 1950, le 38 % de nos exportations a été absorbé par les pays du marché commun et le 56 % de nos achats en matières premières et autres venait de là. Si ces frontières nous sont fermées par des tarifs douaniers prohibitifs, qu'adviendra-t-il de notre commerce extérieur? D'ici quinze ans, les droits de douane auront été supprimés dans la zone du marché commun. Que se passera-t-il pour nos usines qui produide notre commerce extérieur ? D'îci quinze ans, les droits de douane auront été supprimés dans la zone du marché commun. Que se passera-t-il pour nos usines qui produisent des machines, des produits chimiques ? Comment continuer à vendre ? donc à travailler ? à gagner de quoi vivre ?

Le marché commun est issu de la communauté du charbon et de l'acier dont la Suisse n'était pas appelée à faire partie puisque ce sont des matières qu'elle ne fournit pas.

Nous pourrions échapper à cette épée de Damoclès s'il est procédé parallè-lement à la constitution d'une zone eu-ropéenne de libre échange.

La zone de libre échange se présentait comme une solution de ces graves difficultés. Les onze pays qui n'appartiennent pas au marché commun cherchent à organiser un continent où le commerce soit libre, mais où l'entente n'entraîne pas de conséquences politiques. A l'intérieur de la zone de libre échange on prévoit aussi la suppression ces politiques. A l'interieur de la zone de li-bre échange, on prévoit aussi la suppression graduelle des droits de douane, chaque mem-bre reste libre pourtant de fixer son tarif douanier à l'égard des pays extérieurs. Mais ce qui est plus important encore, c'est que ces pays ne seraient pas tenus d'unifier leurs lois sociales, leurs lois fiscales et leurs

monnaies.

Cette zone serait éventuellement as-sociée au tarif douanier du Marché commun, sans en accepter toutes les servitudes.

Cette zone doit se créer d'accord avec les Cette zone doit se créer d'accord avec les pays du marché commun et les négociations se révèlent difficiles. Des conférences incessantes se tiennent à Paris où nous représente notre ministre, M. Olivier Long. Des conversations ont eu lieu aussi, en Suisse avec le chef de la délégation anglaise, M. Maundling, Les problèmes ne trouvent pas de solution et le plan de réalisation n'avance pas.

Mais elle rencontrera de grandes dif-ficultés... D'ores et déjà la France y paraît opposée.

L'article est un condensé de la con-férence de M. V. Gautier.

(suite en page 3)

Les textes encadrés sont empruntés à un article du « Bulletin des Arts et Métiers », février 1958.

